9.2 Personnels et équipements de santé

Au 1er janvier 2016, 223 571 médecins (**omnipraticiens** et spécialistes) exercent en France. Leurs effectifs ralentissent depuis 2005 en raison de l'inflexion du nombre de médecins généralistes. Plus âgée, mais aussi plus féminisée, la population des médecins présente un profil démographique en constante évolution depuis 1990. La part des médecins actifs âgés de plus de 60 ans en France métropolitaine a en effet plus que triplé durant la période. Les médecins issus des promotions nombreuses des années 1970-1980, période où le ***numerus clausus*** était encore relativement élevé, sont aujourd'hui à un âge proche de la retraite et gonflent ainsi les effectifs de médecins âgés. Les nouvelles générations sont, elles, encore peu nombreuses relativement à leurs aînés. Dans le même temps, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans la profession ; au 1er janvier 2016, elles représentent 44 % de l'ensemble des médecins.

Avec 102 299 praticiens au 1er janvier 2016, les généralistes représentent près de la moitié des effectifs des médecins. Les spécialités chirurgicales concernent 22 % des spécialistes. Les plus fréquemment exercées sont l'ophtalmologie et la gynécologie-obstétrique. Les femmes sont présentes essentiellement en gynécologie médicale, médecine du travail, dermatologie et pédiatrie. Hormis les médecins, de très nombreux professionnels de santé exercent en France : chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers… Les effectifs des sages-femmes, profession presque exclusivement féminine, progressent régulièrement depuis une vingtaine d'années. Les infirmiers demeurent la première profession de santé en terme d'effectifs. Les effectifs des professionnels de la rééducation sont en constante augmentation depuis la fin des années 1990, avec une population relativement jeune et féminisée.

Fin 2014, on compte en France 3 111 établissements hospitaliers géographiques disposant de **capacités d'accueil** en **hospitalisation à temps complet ou à temps partiel**. Ces structures peuvent être de tailles et de nature très différentes. Parmi les 1 416 **établissements de santé** du secteur public coexistent trois types de structures se différenciant selon leur mission : 182 sites de centres hospitaliers régionaux (CHR), 973 centres hospitaliers, 97 centres spécialisés en psychiatrie et enfin 164 autres établissements correspondant en majorité à des établissements de soins de longue durée. Les structures hospitalières privées se composent de 1 012 cliniques privées à but lucratif et 683 établissements privés d'intérêt collectif (ESPIC). ■

Définitions

Établissement de santé : personne morale de droit public ou privé qui assure le diagnostic, la surveillance et le traitement des malades, des blessés et des femmes enceintes. Les établissements de santé mènent aussi des actions de prévention et d'éducation de la santé. Les établissements publics, soumis au contrôle de l'État, sont des personnes morales de droit public dotées de l'autonomie administrative et financière. Ils sont dotés d'un conseil de surveillance et dirigés par un directeur assisté d'un directoire. Les établissements privés sont à but lucratif ou non lucratif. Pour les établissements à but lucratif, plusieurs personnes morales peuvent coexister. Les établissements privés à but non lucratif peuvent être qualifiés d'établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC).

Capacité d'accueil des établissements de santé, hospitalisation à temps complet, hospitalisation à temps partiel, médecin mixte, *numerus clausus*, omnipraticien, statistique annuelle des établissements de santé (SAE), traitements et cures ambulatoires : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les établissements de santé », *Panoramas de la Drees*, édition 2016, Drees, juillet 2016.
- « Portrait des professionnels de santé », *Panoramas de la Drees,* édition 2016, Drees, juillet 2016.
- « Accessibilité aux professionnels de santé libéraux : des disparités géographiques variables selon les conditions tarifaires », *Études et résultats* n° 970, Drees, juillet 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Médecins suivant le statut et la spécialité en 2016

Au 1er janvier	Nombre de médecins	Part des femmes en %	Médecins libéraux et mixtes en %
Omnipraticiens	**102 299**	**44,4**	**67,0**
Spécialistes	**121 272**	**44,0**	**50,7**
Spécialités médicales	69 172	46,1	51,0
dont : anesthésiologie réanimation	*11 278*	*36,2*	*39,8*
pédiatrie	*8 007*	*67,9*	*39,1*
radiodiag. et imag. médicale	*8 736*	*34,4*	*73,8*
Spécialités chirurgicales	26 709	27,7	68,8
dont : gynécologie obstétrique	*4 724*	*47,5*	*59,7*
ophtalmologie	*5 927*	*44,1*	*86,1*
Biologie médicale	2 975	51,8	39,6
Psychiatrie	15 171	50,1	43,2
Santé publ. et médecine du travail	7 245	67,6	1,4
Total des médecins	**223 571**	**44,2**	**58,1**

Source : Drees.

Établissements de santé en 2014

Au 31 décembre	Nombre d'établ.	Nombre de lits	Nombre de places
Centres hospitaliers régionaux (CHR/CHU)	182	73 585	9 939
Centres hosp. (CH) dont anciens hôpitaux locaux	973	146 403	16 703
Centres hosp. spécialisés en psychiatrie	97	25 667	14 609
Autres établissements publics	164	10 574	406
Secteur public[1]	**1 416**	**256 229**	**41 657**
Centres de lutte contre le cancer (CLCC)[1]	21	2 813	953
Autres établ. privés à but non lucratif	662	54 363	12 440
Établ. privés à but non lucratif	**683**	**57 176**	**13 393**
Établ. de soins de suite et de réadaptation	344	28 157	2 876
Établissements de soins de courte durée[2]	514	55 934	13 083
Établ. de lutte contre les maladies mentales	145	12 947	1 386
Établissements de soins de longue durée	6	303	24
Autres établissements privés	3	175	117
Secteur privé (établissements)	**1 012**	**97 516**	**17 486**
Total	**3 111**	**410 921**	**72 536**

1. À partir de 2013, chacun des sites géographiques des entités juridiques multi sites comme l'APHP est comptabilisé comme un établissement.
2. Y c. établissements pluridisciplinaires.
Champ : y c. service de santé des armées.
Source : Drees, enquête SAE.

Personnels non médicaux salariés et sages-femmes dans les établissements de santé en 2014

en milliers d'équivalent-temps plein

	Publics	Privés		Total
		à but non lucratif	à but lucratif	
Personnels administratifs	**96,2**	**18,7**	**18,9**	**133,8**
Personnels soignants	**525,2**	**81,9**	**100,3**	**707,4**
Sages-femmes	11,4	1,1	2,3	14,8
Pers. d'encad. du pers. soignant	17,7	3,5	3,2	24,4
Infirmiers[1]	231,7	34,7	44,4	310,8
Aides-soignants[2]	174,8	23,4	28,8	227,0
Agents de services hospitaliers et autres pers. des serv. médicaux	64,5	11,6	17,3	93,3
Rééducateurs	15,1	5,8	3,5	24,5
Psychologues	10,0	1,8	0,8	12,6
Pers. éducatifs et sociaux	**11,6**	**3,4**	**0,9**	**15,9**
Pers. médico-techniques	**41,4**	**6,2**	**3,7**	**51,3**
Personnels techniques	**94,8**	**9,5**	**6,9**	**111,2**
Total	**769,2**	**119,7**	**130,7**	**1 019,6**

1. Y c. infirmiers spécialisés et de secteur psychiatrique. 2. Non compris élèves.
Note : équivalent-temps plein moyen annuel rémunéré.
Source : Drees, enquête SAE.

Professions de santé

Au 1er janvier	Effectifs			
	2013 (r)	2014 (r)	2015	2016
Infirmiers	595 394	616 573	638 248	660 611
Médecins	218 296	220 474	222 150	223 571
Masseurs-kinésithérapeutes	77 730	80 706	83 619	86 459
Pharmaciens	73 670	73 789	74 345	74 489
Chirurgiens-dentistes	40 833	41 223	41 495	41 788
Manipulateurs ERM	31 230	32 304	33 464	34 498
Opticiens-lunetiers	27 326	29 057	32 245	34 370
Orthophonistes	21 891	22 733	23 521	24 466
Sages-femmes	20 235	20 991	21 632	22 312
Pédicures-podologues	12 428	12 848	13 250	13 652
Psychomotriciens	8 889	9 514	10 252	11 074
Ergothérapeutes	8 539	9 122	9 691	10 417
Orthoptistes	3 825	4 016	4 185	4 409
Audioprothésistes	2 767	2 919	3 090	3 264

Source : Drees.

Lits installés en hospitalisation complète

Au 31 décembre	1998	2003	2013	2014
Secteur public	313 315	305 297	256 957	256 229
Secteur privé	175 395	160 405	156 249	154 692
Total	**488 710**	**465 702**	**413 206**	**410 921**

Champ : y.c service de santé des armées et y.c Mayotte à partir de 2012.
Source : Drees, enquête SAE.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales

Au 31 décembre	2000	2005	2014	2015
Pharmacies	22 698	22 610	21 772	21 591
Laboratoires	4 084	3 876	3 876	3 841

Champ : France métropolitaine.
Sources : Ordre national des pharmaciens ; CNAMTS.

Médecins, infirmiers et lits d'hôpital dans quelques pays du monde

densité pour 1000 habitants

	Médecins		Infirmiers		Lits d'hôpital	
	2000	2014	2000	2014	2000	2014
Allemagne	3,3	4,1	10,5	13,1	9,1	8,2
Australie[1]	2,5	3,5	10,1	11,6	4,0	3,7
Autriche	3,9	5,1	7,2	8,0	8,0	7,6
Canada[1 2]	2,1	2,6	7,6	9,8	3,8	2,7
Corée	1,3	2,2	3,0	5,6	4,7	11,7
Espagne	3,2	3,8	3,6	5,2	3,7	3,0
Estonie	3,1	3,3	5,8	5,7	7,0	5,0
États-Unis[1 3]	2,3	2,6	10,2	11,2	3,5	2,9
Finlande[1 4]	2,5	3,0	10,7	14,1	7,5	4,5
France[2 3]	**3,3**	**3,3**	**6,7**	**9,6**	**8,0**	**6,2**
Hongrie	2,7	3,3	5,3	6,4	8,2	7,0
Mexique	1,6	2,2	2,2	2,7	1,8	1,6
Rép. tchèque[1]	3,4	3,7	7,6	7,9	7,8	6,5
Slovaquie[2 3]	3,4	3,4	7,4	5,8	7,9	5,8
Slovénie	2,2	2,8	6,9	8,6	5,4	4,5
Turquie[2 3]	1,3	1,8	(r) 1,1	1,9	(r) 2,1	2,7

1. Données 2013 pour les médecins aux États-Unis, en Finlande et en République tchèque ainsi que pour les lits d'hôpital en Australie, au Canada et aux États-Unis.
2. Y c. médecins travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.).
3. Y c. infirmiers travaillant dans le secteur médical (directeurs, enseignants, chercheurs etc.).
4. Données 2012 pour les infirmiers.
Note : médecins et infirmiers en exercice (pratiquant directement des soins aux patients) sauf précision contraire.
Source : OCDE.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
…	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Numéro du thème et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double-page

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (– 0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à + 0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à + 0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (– 17,6 % sur un an, fin 2015) que pour pour les carburants (– 9,3 % pour le gazole, – 6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015 (– 7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accentuent (– 3,9 % fin 2015, après – 2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (– 0,2 % fin 2015, contre + 0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+ 1,2 % en moyenne, après + 1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+ 8,9 %, après + 4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+ 0,6 %, après – 0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+ 5,3 % en moyenne en 2015, après – 4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page

Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes des données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération[1] 2015	Évolution 15/14 Moyenne annuelle	Évolution 15/14 Glissement déc. à déc.[2]
Ensemble (y c. tabac)	**10 000**	**0,0**	**0,2**
Ensemble (hors tabac)	**9 801**	**0,0**	**0,0**
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6
Boissons non alcoolisées	135	– 0,5	– 0,6
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1
Tabac	199	0,3	0,3
Habillement et chaussures	451	– 0,9	– 0,2
Habillement	350	– 1,2	– 0,3
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	– 0,2
Loyers d'habitation	609	0,6	0,5
Entretien et réparation courante du log.	146	1,3	1,1
Distribution d'eau et autres services	188	1,5	1,5
Chauffage, éclairage	498	– 0,6	– 2,0
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7
Appareils ménagers	86	– 1,5	– 0,6
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6
Santé	1 008	– 1,2	– 1,4
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	– 3,4	– 3,9
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5
Transport	1 504	– 1,5	– 1,1
Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Utilisation de véhicules personnels	890	– 3,0	– 2,2
Services de transport	279	0,9	– 1,1
Communications	257	0,4	1,0
Services postaux	18	8,9	8,8
Matériel de téléphonie et de télécopie	19	– 11,3	– 8,8
Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	– 4,3	– 1,7
Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Autres articles et équip. de loisirs	209	– 0,1	0,7
Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Éducation	23	1,5	1,2
Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Soins personnels	290	– 0,2	0,1
Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Protection sociale	434	1,6	1,4
Assurances	250	2,6	2,9
Services financiers	67	0,7	0,7
Autres services	130	1,0	0,7

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	– 17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	– 9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	– 8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	– 8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	– 7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	– 7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	– 6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	– 6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	– 4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	– 4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

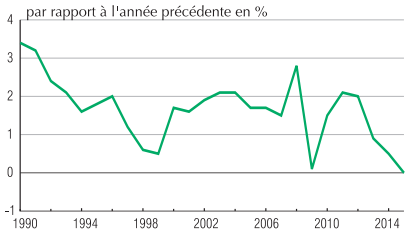

Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	– 0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	– 0,6	Malte	1,3
Espagne	– 0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	– 0,2	Portugal	0,3
Finlande	– 0,2	Slovaquie	– 0,5
France	**0,3**	Slovénie	– 0,6
Grèce	0,4	**Zone euro**	**0,2**
Irlande	0,2	**UE**	**0,2**
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales

Titre du thème